marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes du Sud de Mayotte (976)
Ancienne mairie de Bandrélé

97660 Bandrélé

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes du Sud (976)

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 20006047300010

Code postal / Ville : 97660 Bandrélé

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président, Ali Moussa MOUSSA BEN - Mail : contact@ccsud.yt

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Voir règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Voir règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 24 avril 2024 - 10:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix des prestations : 40%

Valeur technique : 50%

Délai d'exécution : 10%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement de la plage de M'bouanatsa - Lot 3 : Passerelle piétonne

Classification CPV : 45221113

Type de marché : Travaux

Description succinte du marché : Travaux d'aménagement de la plage de M'bouanatsa - Lot 3 : passerelle piétonne

Lieu principal d'exécution : M'bouanatsa

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

28 mars 2024